

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Rose des Vents, sur la commune de Fontaine-Couverte



VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Sept. 2020

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie, en relation étroite avec les élus, la possibilité d'implanter des éoliennes à Fontaine-Couverte.

Lancé en 2014, le développement du projet est aujourd'hui marqué d'une étape importante : l'enquête publique organisée par la préfecture du lundi 28 septembre 2020 au mercredi 28 octobre 2020. Nous vous invitons à faire part de votre intérêt pour le projet en vous déplaçant en mairie ou en faisant parvenir vos observations.

L'enquête publique, une nouvelle étape dans l'instruction du projet

En novembre 2017, VALOREM a demandé l'Autorisation Environnementale du projet de Rose des Vents Énergies pour 3 éoliennes et un poste de livraison. Après des échanges avec les services de l'État, notre dossier vient d'être déclaré recevable. Une nouvelle phase d'instruction commence donc : le conseil municipal et la population sont invités à donner leur avis dans le cadre d'une enquête publique.

Une enquête publique du lundi 28 septembre 2020 à 9h30 au mercredi 28 octobre 2020 à 12h30

Les habitants pourront approfondir leur connaissance du projet en consultant le dossier d'enquête publique mis à disposition en mairie de Fontaine-Couverte (aux heures habituelles d'ouverture), à la préfecture de la Mayenne et sur le site dédié www.registredemat.fr/parc-eolien-rose-des-vents.

Le public peut poser des questions et formuler des remarques :

- en adressant un courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - à l'attention du commissaire enquêteur - 16, Rue Pierre-Barauderie 53 350 Fontaine-Couverte,
- en utilisant le registre disponible en mairie,
- en utilisant le registre numérique www.registredemat.fr/parc-eolien-rose-des-vents,
- ou envoyant un mail à parc-eolien-rose-des-vents@registredemat.fr.

Le commissaire-enquêteur sera également présent en mairie de Fontaine-Couverte :

- | | |
|--|--|
| - le lundi 28 septembre 2020 de 9h30 à 12h30, | - le jeudi 8 octobre 2020 de 14h à 17h, |
| - le vendredi 16 octobre 2020 de 16h à 19h, | - le samedi 24 octobre 2020 de 9h à 12h, |
| - le mercredi 28 octobre 2020 de 9h30 à 12h30. | |

A l'issue de l'enquête, il émettra un avis sur le projet. Le Préfet pourra ensuite statuer sur notre demande d'Autorisation Environnementale.

L'avancement du projet

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
Décembre 2014 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique. Recherche de servitudes environnementales et réglementaires. Rencontre des élus. Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants.	2015-2017 Etudes techniques : acoustique, vent. Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus.	Nov. 2017 (18 à 30 mois) Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'Etat Enquête publique	12 à 24 mois Financement Raccordement au réseau public Travaux de terrassement, fondations, raccordement inter-éolien, montage des éoliennes... Arrêté d'autorisation délivré par le Préfet	Pendant au moins 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes. Et après ? Démontage du parc et remise en état du site ou changement des turbines. Charte «Chantier vert» Tests de mise en service

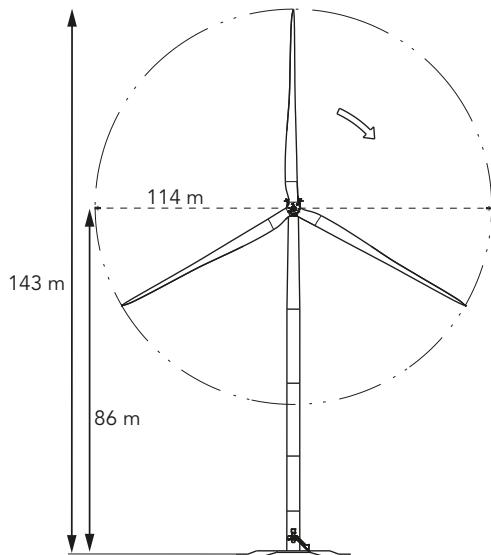
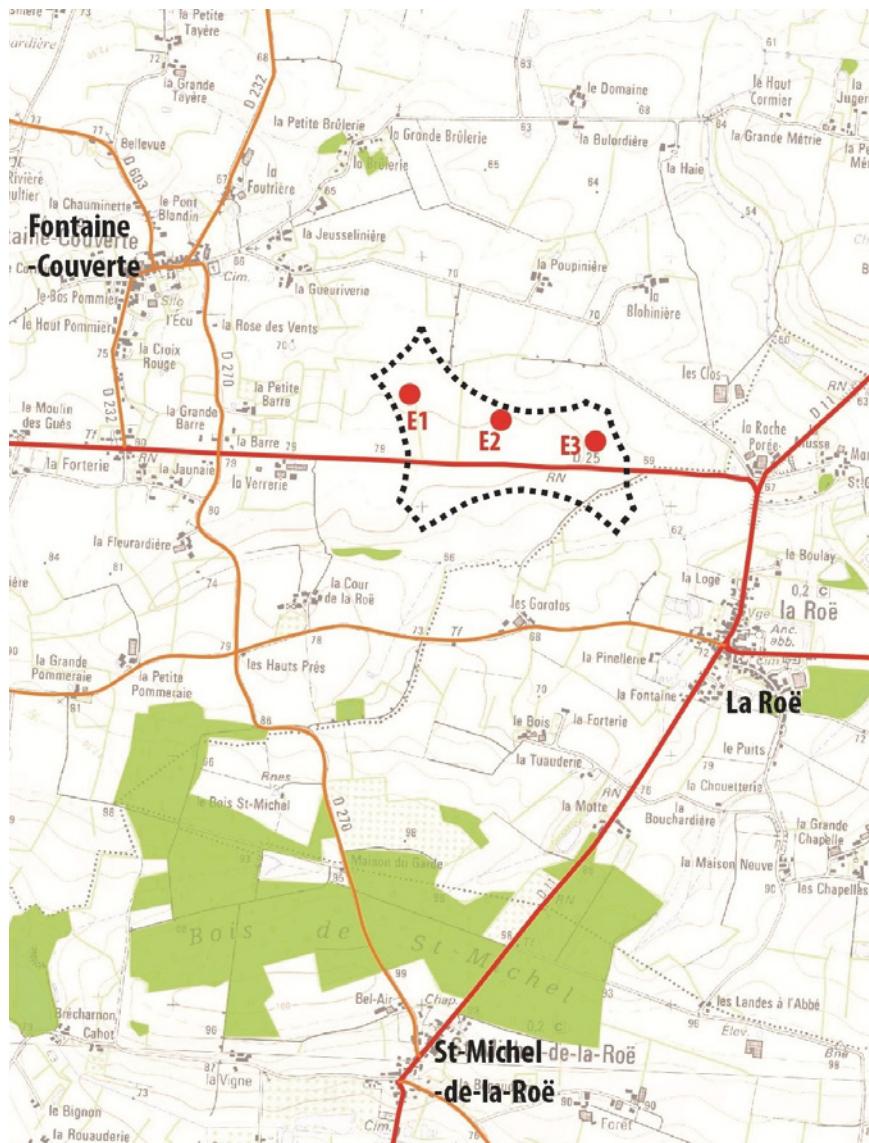
L'Autorisation Environnementale

Délivrée par le préfet, cette autorisation rassemble les décisions habituellement sollicitées pour la réalisation d'un projet éolien (autorisation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, permis de construire, défrichement, espèces protégées, ...).

Ce dispositif vise à réduire le nombre d'interlocuteurs et les délais d'instruction afin de favoriser un développement cohérent des énergies renouvelables.

Lettre d'information sur le projet d'extension du parc éolien de Rose des Vents, sur la commune de Fontaine-Couverte

Plus d'informations : www.parc-eolien-fontaine-couverte.fr



Chiffres clés

3 éoliennes et 1 poste de livraison

Puissance totale du projet : **7,87 MW**

Hauteur en bout de pale : **143 m**

Production électrique attendue :

14 730 MWh/an, soit la consommation
électrique de **5 200 foyers** environ
(hors chauffage et eau chaude)



Votre contact VALOREM

Chargé de projet

Alexandre DUCHENE

Immeuble Les Dorides
1, rue Eugène Varlin 44 100 NANTES

Tél. : 02 28 03 90 05

alexandre.duchene@valorem-energie.com

www.valorem-energie.com